**« Optimouv » :**

**Optimisation des déplacements dans l’organisation des rencontres sportives**

1. **Description générale**

**Généralités**

Dans le cadre de la COP21, le dispositif « Optimouv » a été lancé officiellement le 4 décembre 2015 par le Secrétaire d’Etat aux Sports, Monsieur Thierry BRAILLARD.

L’objectif recherché de cet outil est la réduction du nombre de kilomètres parcourus par les clubs et les pratiquants sans réduire le nombre de rencontres sportives. Il s’agit d’un outil d’aide à la décision permettant de proposer des scenarii d’organisation des rencontres sportives optimisant les déplacements.

Avec plus de 2,5 millions de rencontres sportives chaque année soient 50 000 par semaine, l’économie possible est loin d’être négligeable et permettrait ainsi une démarche économique avec la baisse des frais de transport, une démarche de santé avec la baisse de la fatigue liée au transport, une optimisation du temps de pratique par rapport au temps de transport et enfin une démarche environnementale avec la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

1. **Présentation de l’outil applicatif**

Le logiciel **Optimouv** propose des solutions d’organisations des compétitions par des choix du lieu de rencontres optimisés au regard des déplacements tout en tenant compte des contraintes sportives. Cet outil informatique est un outil d’aide à la décision à disposition de l’ensemble des instances sportives organisant les compétitions et les rassemblements, les fédérations, les ligues régionales, les comités départementaux notamment.

La Fédération Française de Basketball (FFBB) et le Ministère chargé des sports, en partenariat avec l’ADEME et le WWF, ont collaboré à l’étude et au développement de cet outil. Découvrez la vidéo de présentation sur <http://www.ffbb.com/video-optimouv-quest-ce-que-cest>

1. **Algorithme Optimouv**
2. 
3. 